

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 11 AVRIL 2023**

FB/TD/AG/OR n° 2023/24

Objet de la délibération :

**Autorisations de programmes  
et crédits de paiement  
Exercice 2023**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoirs : 3

Votants : 26

Date de la convocation :

4 avril 2023

Date de publication en ligne :

17 avril 2023

Auteur :

François BELHOMME  
Maire

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Patricia EVENO, Jean-Paul MARCHAND, Christine HABEGGER, Dominique BONNET, Jean JOSEPH, Simone BEULÉ, Guy DAVID, Marc BAUDELLOT, Éric ROYNEL, Philippe POISSONNIER, Sylvie ROUZET, Emmanuel SAUTEUR, Cécile COMBEAU, Thomas AMELOT, Dalila DOROL, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Isabelle MARCHAND, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD

Excusés :

- Jacques GAY, Pouvoir à Armelle THÉRON-CAPLAIN
- Stéphanie RICHARD-DUHAMEL, Pouvoir à Patricia EVENO
- Sonia DOKOUROFF, Pouvoir à Christine HABEGGER

Absentes :

- Marie-France DURAND
- Claire CLAIREMBAULT

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Vu le Code général des Collectivités territoriales, articles L2311-3 et R2311-9,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 29 mars 2023,

Sur l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés :

- **Décide de diminuer le montant de l'autorisation de programme n°8-VRD Rues Bourgeoise et Leclerc de 1 000 000 €,**
- **Décide d'augmenter le montant de l'autorisation de programme n°9-Menuiseries extérieures de l'hôtel de ville de 50 000 €,**
- **Décide de créer une autorisation de programme n°10-Travaux de rénovation des Prairiales pour un montant de 3 500 000 €.**
- **Décide de modifier les crédits de paiement pour l'exercice 2023 comme suit :**



2023-52

Objet	Montant en Euros	CP antérieurs utilisés	Reste à financer	CP 2023 - Crédits ouverts au BP 2023	Reste à financer sur l'exercice 2024	Reste à financer sur les exercices suivants
AP5-Parking des Ruelles	1 500 000,00 €	56 092,19 €	1 443 907,81 €	- €	700 000,00 €	743 907,81 €
AP6-Maison à pans de bois	950 000,00 €	82 400,77 €	867 599,23 €	280 000,00 €	300 000,00 €	287 599,23 €
AP7-Place Aristide Briand	1 600 000,00 €	3 943,92 €	1 596 056,08 €	- €	116 056,08 €	1 480 000,00 €
AP8-VRD Rues Bourgeoise et Leclerc- Parking du Ramponneau	1 300 000,00 €	502 827,09 €	797 172,91 €	797 000,00 €	172,91 €	
AP9-Menuiseries de l'hôtel de ville	350 000,00 €	187 697,48 €	162 302,52 €	150 000,00 €	12 302,52 €	
AP10-Travaux de rénovation des Prairiales	3 500 000,00 €	- €	3 500 000,00 €	650 000,00 €	2 850 000,00 €	- €

Madame Hélène CHARRIER s'abstient

Fait et délibéré à Épernon,  
le 11 avril 2023



Secrétaire de séance  
Béatrice BONVIN



Le Maire,  
François BELHOMME